

# UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR IMAGINER LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN



**Elisabeth Ayrault**  
PDG de la CNR

1<sup>er</sup> producteur français d'électricité exclusivement renouvelable, la **Compagnie Nationale du Rhône** poursuit son développement dans les énergies renouvelables avec un mix énergétique diversifié à l'éolien et au photovoltaïque en et hors vallée du Rhône. Entretien avec Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale, qui revient sur le modèle exemplaire et unique de la CNR dans le secteur des concessions hydroélectriques.

## Sur quoi repose votre expérience métier ?

Notre expérience en gestion des énergies renouvelables intermittentes a été acquise depuis 80 ans sur le Rhône. Nous maîtrisons l'ensemble de la chaîne de valeur : prévision des variations de production électrique, gestion des différentes sources d'énergies renouvelables pour constituer une offre disponible d'électricité, vente aux différents acteurs au moment où ils en ont besoin dans des conditions économiques adaptées. Cela nous permet aujourd'hui de proposer nos services en gestion d'énergie mais aussi notre expertise en ingénierie à des tiers en France et à l'international. Nous sommes convaincus que l'avenir sera aux énergies décarbonées. Nous voulons rendre les énergies renouvelables efficaces dans une vision à long terme, en travaillant sur l'optimisation, le stockage et de nouveaux usages dont la mobilité électrique.

## En quoi le « modèle » CNR est-il spécifique ?

Notre modèle est basé sur la concertation et la redistribution. Historiquement, nos missions de concessionnaire ont été définies comme solidaires, les recettes tirées de l'hydroélectricité devant financer le développement de la navigation et les usages agricoles de l'eau. Depuis 10 ans, nous confortons ce modèle en investissant une partie de la valeur issue de notre production pour soutenir des projets

d'intérêt général portés par les acteurs locaux et agir pour le développement durable des territoires rhodaniens. Résolument moderne, ce modèle est capable de répondre à la logique de décentralisation qui prévaut au développement des EnR, assure une redistribution locale de la valeur et est une valeur sûre pour les territoires associés à sa gouvernance.

## Quelle place selon vous l'hydroélectricité peut-elle occuper dans le mix énergétique français ?

La CNR assure le quart de la production hydroélectrique française, sachant que l'hydraulique représente aujourd'hui 14 % de la production d'électricité en France. Nous avons par ailleurs développé depuis 2006 plus de 300 MW en éolien, photovoltaïque et petite hydraulique, ce qui représente 10 % de la puissance hydroélectrique installée sur le Rhône. Notre objectif est de doubler à minima la capacité installée d'ici 2017.

La CNR a donc fait la preuve, depuis des années, d'une gestion efficace des EnR et de leur importance dans le mix énergétique français. Parmi les énergies renouvelables, l'hydroélectricité occupe une place prépondérante et ne doit pas être négligée dans la transition énergétique. Énergie de haute qualité très régulière, inépuisable et potentiellement stockable, elle

présente le meilleur bilan carbone sur tout son cycle de vie. Surtout, un potentiel de développement existe en France généré par la grande hydraulique ou des micro-centrales. ■

## CHIFFRES-CLÉS

- 19 grandes centrales hydroélectriques et barrages sur le fleuve
- 19 petites centrales et mini-centrales hydroélectriques
- 29 parcs éoliens
- 11 centrales photovoltaïques
- 14 écluses à grand gabarit de Lyon à la Méditerranée
- 330 km de voie navigable à grand gabarit
- 18 sites industriels et portuaires et 9 sites d'activité générant 4 500 emplois
- 18 TWh de production d'électricité exclusivement renouvelable en 2013, soit la consommation annuelle de 6,7 millions d'habitants (hors chauffage)
- 27 000 ha de domaine concédé (fleuve et terres).
- 1,350 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2013.